Revue Internationale des Sciences de Gestion
ISSN: 2665-7473
Numéro 6 / Volume 3 : numéro 1

Les apports potentiels du développement de la finance participative à l'échelon national : Cas du Maroc

Potential contributions of the development of participative finance at the national level: Case of Morocco

MOHAMMED HAMZA MAHBOUBI
Docteur en Sciences économiques et Gestion
Cadre Supérieur au Ministère de la Santé
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Centre des Etudes et Recherches en Analyses et Prospections Economiques
MAROC
hamza.mahboubi123@gmail.com

BENYACOUB Bouchra
Enseignant chercheur
Faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Centre des Etudes et Recherches en Analyse et Prospection Economique
bbenyacoub@gmail.com

Date de soumission : 18/11/2019
Date d'acceptation : 10/01/2020
Pour citer cet article :
MAHBOUBI.M.H & BENYACOUB B. (2020) « Les apports potentiels du développement de la finance participative à l'échelon national : Cas du Maroc », Revue International des sciences de gestion. « Numéro 6 / Volume 3 : numéro 1 » pp : 327 - 342

Digital Object Identifier : https://doi.org/10.5281/zenodo.3632231

Résumé :

Durant la moitié du siècle dernier, des nouveaux concepts ont vu le jour pour sensibiliser les investisseurs à orienter leur projet dans des activités qui stimulent une croissance économique sans compromettre le bien-être collectif. Les crises financières de début du 19 siècle, ont montré que le système financier mis en place est à repenser. Cette remise en question du système conventionnel, a conduit certains opérateurs et chercheurs à s'intéresser à la finance islamique. Au Maroc, le secteur dispose d'un grand potentiel économique et social de développement au niveau national, et les banques participatives peuvent contribuer à créer une dynamique financière dans le secteur bancaire marocain, étant donné que le montant des fonds en circulation dans la finance participative mondiale est évalué à des centaines de Milliards de Dollars.

L'objectif du présent article est de mettre en exergue les apports potentiels économiques et sociaux de la finance participative pour le Maroc.

Mots clés : Banques participatives ; perspectives de développement ; apports économiques ; apports sociaux ; Maroc.

Abstract

During the middle of the last century, new concepts have emerged to sensitize investors to orient their project in activities that stimulate economic growth without compromising collective well-being. The financial crises of the beginning of the 19th century showed that the financial system put in place is to be rethought. This questioning of the conventional system has led some operators and researchers to take an interest in Islamic finance. In Morocco, the sector has a great economic and social development potential at the national level, and the participative banks can contribute to create a financial dynamic in the Moroccan banking sector since the amount of funds in circulation in the global participative finance is valued at hundreds of billions of dollars.

The objective of this article is to highlight the potential economic and social benefits of crowdfunding for Morocco.

Keywords: Participative banks; development prospects; economic contributions; social contributions; Morocco.

Introduction :

La finance participative est une finance qui remet l'individu et la collectivité au centre d'intérêts des décideurs et des opérateurs. La finance alternative ne se contente pas d'être une éthique provisoire liée à un groupe de personnes, mais vise à présenter des solutions précises à une problématique économique qui touche une large communauté d'individus, voire des nations entières.

Le fondement théorique de la finance islamique est le *Coran* et la *Sounna*, c'est-à-dire des textes sacrés, on parle dès lors de l'homo-*islamicus* et non plus de l'homo *economicus*, avec l'équité comme pilier fondamental de l'activité financière islamique. On a donc cinq principes sur lesquels se base la finance participative, trois négatives : Interdiction du prêt à intérêt, de la spéculation, et de financements des activités illicites du point de vue lois islamiques, et deux positives : Adossement du financement participatif à un actif réel (tangible), et le partage des pertes et des profits (Principe du 3P) dans le cadre du financement participatif.

Ainsi, par opposition au capitalisme qui légitime la finalité purement financière de toute action humaine, la finance participative, en tant qu'alternative aux modes de financement traditionnels, vise à moraliser l'économie capitaliste en apportant des corrections tant sur le plan éthique qu'économique (Youssef El Hazzaouni, « Finance islamique, Fondements, Mécanismes et Apports », Avril 2014).

Dans ce cadre, le Maroc dispose d'atouts incontournables de par sa position géographique, la résilience de son économie, sa stabilité économique, et sa stratégie de servir de plate-forme financière vers l'Afrique subsaharienne. Malgré ces avantages et l'intérêt porté par les investisseurs, le Maroc a fait le choix de la modération et de l'approche progressive.

Il faut rappeler que le Maroc a mis en place les premiers produits financiers alternatifs en 2007, mais à petite échelle, accusant alors un retard certain sur la majorité des pays de la région MENA[1], mais l'optimisme est donc de mise, et le Maroc, fort de ses nombreux atouts économiques, politiques et géographiques, a indéniablement une carte à jouer. Les fonds issus de la finance participative sont en mesure de constituer l'un des moteurs qui peut encourager l'accélération du développement de CFC[2], sous réserve que l'industrie soit bien ancrée dans le pays. Pour qu'une telle industrie puisse connaître un essor remarquable au Maroc, trois conditions majeures doivent être réunies : premièrement, un appui solide du gouvernement pour le développement de la finance participative. Deuxièmement, un tel essor requiert

[1] Moyen Orient et Afrique du Nord
[2] « Casablanca Finance City », la place financière de la ville de Casablanca.

l'intérêt de la population, notamment celle qui est non bancarisée, pour les produits participatifs proposés, ce qui semble réalisable. Et troisièmement, il faut que les banques conventionnelles aient un intérêt pour l'ouverture des banques proposant des produits participatifs, ou au moins, ouvrir des « Windows », c'est-à-dire des fenêtres dédiées à la finance islamique. Ce qui est déjà acté puisque plusieurs banques de la place ont déjà lancé des filiales qui opèrent dans la finance participative. La finance islamique pourrait être également d'un grand secours pour les PME marocaines. L'un des objectifs déclarés de la finance islamique et des banques participatives est donc de contribuer de façon plus grande au financement des PME et leur permettre un meilleur accès au capital.

Pour autant, cet optimisme fleurissant ne doit pas se muer en précipitation. L'approche prudente choisie par le Maroc est la bonne, car notre pays est un nouveau venu dans l'industrie de la finance islamique, et il a fait le choix de suivre un chemin modéré et progressif, afin de maintenir la stabilité du secteur financier du pays. Mais pour y parvenir, toutes les parties prenantes, en l'occurrence : La banque centrale, les banques, les régulateurs, les universitaires, etc… sont appelés à tirer dans la même direction pour ne pas subir les mêmes problèmes de l'année 2007.

Si tous les acteurs s'accordent sur le fort potentiel de la finance participative dans le marché national, certaines faiblesses pourraient bloquer son décollage, parmi celles-ci, citons le manque de capital humain formé et spécialisé dans la finance participative, et le manque de connaissance de la part du public des services et des produits de financement islamique, à cause d'un déficit publicitaire en la matière.

Ainsi, l'industrie financière participative dispose d'un potentiel de croissance considérable dans la région du grand Maghreb, et plus particulièrement au niveau du Maroc. Le développement, au niveau national, d'un tel secteur aura des avantages à plusieurs volets : économiques, social, individuel, et sociétaire.

On va essayer à travers le présent article de répondre à la question suivante : **Quels sont les apports potentiels économiques et sociaux de la finance participative pour le Maroc?**

Pour répondre à notre problématique, on va aborder dans un premier temps les apports potentiels de la finance participative sur le plan économique pour le Maroc, et dans un deuxième temps on va mettre en exergue les apports sociaux attendus à travers l'application de cette finance au Royaume.

1. Les apports potentiels de la finance participative sur le plan économique :

1.1 Promouvoir les investissements :

Le taux d'investissement total (public et privé) durant la dernière décennie dépasse les 30% du PIB[3]. S'agissant de l'investissement public, il a connu une augmentation de 44% en passant de 135 Milliards de Dirhams en 2009, à 195 Milliards de Dirhams en 2019 (Haut-Commissariat au Plan, Octobre 2019). Dans ce sens, et vu l'immense potentialité du marché et la diversité des besoins des clients, la pénétration au niveau du système financier marocain de nouveaux acteurs et produits bancaires participatifs, ne peut que mener vers l'encouragement et à la dynamisation de l'investissement, grâce à leur principe général basé sur l'assistance et la solidarité.

En effet, le développement d'une industrie financière participative va permettre d'encourager les investissements, en jouant l'intermédiation entre les personnes détentrices de capitaux, mais qui ne peuvent pas les investir par manque d'expérience, de compétences ou de temps, et les personnes capables de travailler, qui disposent du savoir-faire, et de la compétence nécessaire, mais qui n'ont pas le financement nécessaire. Cette coopération entre les deux facteurs de production (capital et travail) permettra, certainement, de mobiliser des ressources financières, et des couches sociales jusque-là improductives, et marginalisées.

Cependant, l'institution de financement participatif dépasse, le simple rôle d'intermédiation financière, vers un rôle plus large, qui fait d'elle un véritable investisseur, qui doit participer avec son partenaire dans le choix des projets à financer, après étude de faisabilité, afin de réaliser un rendement raisonnable sur ses investissements, en l'orientant vers les meilleurs secteurs d'investissement, qui constituent une priorité pour l'économie marocaine. Une grande importance est donc, accordée aux études d'opportunité, pour accroitre le rendement des investissements financés et minimiser toute probabilité d'échec.

Par ailleurs, pour écarter toute entrave pouvant bloquer la continuité du projet et dans le but de garantir sa réussite, la banque participative assure un suivi direct de l'affaire, un contrôle rigoureux de son application, et une participation rigoureuse dans la gestion de l'affaire.

Cette participation de la banque alternative, responsabilise le client vers les fonds qui lui sont prêtés et l'oblige à travailler, sérieusement, pour pouvoir satisfaire son partenaire financier. En plus, ce rôle de partenariat positif joué par le financier participatif, permet d'encourager

[3] Produit Intérieur Brut

l'investisseur, surtout, dans les secteurs à forte marge de risque où, les entrepreneurs n'ont pas généralement la capacité, la volonté, et le courage d'y s'introduire seuls, à l'opposé, des formules traditionnelles qui conduisent à rembourser à l'échéance, en plus du capital, les frais de financement quel que soit le sort du projet, et qui poussent à investir dans des domaines à faibles marges de risque, qui ne sont pas toujours sources d'un fort résultat.

1.2 L'attrait et l'accompagnement des investissements arabo-musulmans au Maroc :

Le développement d'un secteur financier alternatif au Maroc, devra permettre d'attirer une importante masse de capitaux en provenance des pétromonarchies du Golfe persique, le rapprochement du paysage financier marocain au système financier participatif, et la création de structures financières qui opèrent conformément à la *Charia*[4], devront attirer davantage des investissements arabo-musulmans, et permettre à ceux déjà installés d'accompagner leurs commerces. En fait, ces entrepreneurs réalisent en général, leurs projets selon la disponibilité, dans le pays d'implantation, d'instruments financiers compatibles avec les principes de l'*Islam*.

L'attrait d'une portion de cette manne financière au profit de notre économie, constituera une carte à jouer, parmi d'autre, pour remédier au manque de liquidités qui est de plus en plus remarqué sur le marché interbancaire marocain. « Le Maroc est aux prises avec la pénurie de liquidité qui oblige la banque centrale à injecter entre 30 et 35 milliards de dirhams chaque semaine dans le système bancaire. Cette pénurie ralentie le financement de l'investissement, et impacte la croissance des prêts », a déclaré en 2015 le Ministre délégué chargé des affaires générales et de la gouvernance.

1.3 Améliorer la bancarisation de l'économie :

Le Maroc confirme son engagement pour l'inclusion financière, à fin juin 2017, le taux de bancarisation (nombre total des comptes/Population totale) a atteint 71%, en hausse de 2 points par rapport à fin décembre 2016, selon des chiffres publiés par Bank Al-Maghreb en novembre 2017.

Ainsi, Le taux de bancarisation constitue un bon indicateur du niveau de développement des économies. Il donne une idée générale sur le degré de pénétration du système bancaire dans les rouages de l'économie, avec des indicateurs sur le niveau de développement de l'offre des

[4] Droit islamique, se base essentiellement sur le Coran et la Sounna

services financiers. Conscientes que la bancarisation constitue un levier de développement socio-économique, les autorités monétaires ont engagé un processus pour l'encourager car l'exclusion bancaire fait perdre des opportunités de croissance importantes au Maroc. La lutte contre ce phénomène, ne saurait reposer sur les seules mesures d'ordre réglementaire et légal, l'offre bancaire joue aussi un rôle clé.

Dans ce cadre, L'arrivée des banques participatives au Maroc, devra constituer en partie une solution, parce ces institutions remédient aux insuffisances éthiques décriées par les populations au niveau du secteur bancaire traditionnel. En fait, ces banques alternatives ont permis d'améliorer considérablement le taux de bancarisation des populations de nombreux pays d'Afrique et d'Asie. D'autant plus que la finance participative correspond aux convictions religieuses des marocains, ce qui constitue un atout considérable pour le pays.

1.4 Mobiliser et promouvoir l'épargne nationale :

Le taux d'épargne nationale a baissé, passant de 28,7% du PIB en 2016 à 28,3% en 2017, en 2018, ce taux a atteint 28% (Abdelatif Zaghnoun, directeur général de la caisse de dépôt et de gestion, Journée mondiale de l'épargne, 2018).

Dans ce sens, et afin de faire face aux défis du chômage et de la pauvreté au Maroc, il faut encourager la croissance, cela suppose une accélération des investissements qui nécessitent une plus grande disponibilité de l'épargne. Cependant, les statistiques actuelles montrent que l'économie marocaine souffre d'un taux d'épargne insuffisant, ce qui ne permet pas au pays de financer le niveau d'investissement nécessaire à la réalisation d'une croissance économique forte et stable.

La faiblesse des revenus, l'analphabétisme, le faible taux de bancarisation, constituent en plus du facteur culturel, dominé par l'aspect religieux, des causes avancées pour expliquer cette situation. Pour cette raison, le développement de l'intermédiation financière alternative au Maroc, devra soutenir la stratégie de BAM[5] visant une meilleure mobilisation et affectation de l'épargne nationale.

Théoriquement, le développement d'une industrie financière participative est apte à drainer vers le circuit économique formel, une nouvelle proportion des fonds, qui sont restés jusqu'à là marginalisés, thésaurisés et improductives.

[5] Banque centrale du Maroc, Bank Al Maghrib.

En effet, l'existence d'une banque participative inciterait certains détenteurs de comptes à vue utilisés, essentiellement, pour la sauvegarde des fonds sans pouvoir bénéficier de leur rendement à accepter le virement de ces fonds vers des comptes d'investissement pour pouvoir en tirer profit, et ce, en toute harmonie avec les préceptes de l'*Islam*.

Aussi, cette nouvelle épargne participative pourra être orientée par le système bancaire vers des formes d'investissement au profit du développement économique.

L'autorisation aux institutions financières alternatives à opérer au Maroc, ne pourra que participer dans le traitement du problème du financement dont souffre notre économie, et ce, par leur capacité considérable à développer de nouveaux montages qui répondent aux besoins d'une catégorie de clientèle, ayant des convictions religieuses et idéologiques spécifiques, et par leur efficacité dans la mobilisation des ressources supplémentaires, l'introduction de ces acteurs aura certainement, un impact positif sur le taux de bancarisation et contribuera, sans doute, dans la promotion et l'élévation du volume de l'épargne productive, dans le but d'encourager l'investissement en chiffres, et en qualité, ce qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique gouvernementale qui a parmi ses buts l'augmentation du taux du PIB, au-delà du taux habituel qui avoisine souvent 3%.

1.5 Contribuer au financement des PME :

Les PME[6] et PMI[7], constituent une composante primordiale du tissu économique marocain. Elles jouent un rôle important dans la création de la richesse, dans la lutte contre le chômage, l'exclusion sociale, et la pauvreté, et dans le développement régional. A l'image de la plupart des pays, la PME marocaine souffre toujours des problèmes d'accès au financement, malgré la réforme du secteur financier et la libéralisation partielle des taux d'intérêt.

Aux PME, les banques traditionnelles privilégient souvent une offre de financement à court terme, plus adaptée à la mobilisation du poste clients ou à la gestion de trésorerie. Les raisons souvent évoquées sont :

1) La dimension du projet d'investissement (trop petite pour intéresser des banquiers).
2) La nature et l'ampleur du risque : ces entreprises sont généralement vulnérables. Elles sont soumises en permanence aux aléas liés aux changements des conjonctures, et à la qualité du management du chef d'entreprise.

[6]Petites et moyennes Entreprises.
[7] Petites et moyennes Industries.

3) Le coût de suivi du crédit des PME est élevé : les procédures d'études, de déblocage de liquidité, de suivi et de recouvrement sont souvent aussi compliquées que celle des grands projets. Les procédures causent des coûts qui peuvent gêner la rentabilité des fonds du banquier (El hazzaouni, Y. « Finance islamique »,2014. page 149).
4) Le développement d'une industrie financière saine, éthique, et plus honnête devra permettre d'accompagner les besoins en financement du tissu des PME nationales en exposant des formules de financement, axées sur le principe de partage des profits et des pertes. La *Mourabaha*, l'*Istisnaa* et le *Salam* constituent à cet égard des moyens de financement adéquats et accessibles pour ces entreprises, du fait qu'elles peuvent être utilisées pour des cycles à courts termes, et bien sûr, pour couvrir les besoins du fonds de roulement.

1.6 Financer une partie des dépenses publiques :

Les dépenses publiques permettent à l'Etat marocain de remplir ses fonctions, mais les dernières années, ont vu l'augmentation significative de ces charges. Ainsi, pour continuer de répondre positivement aux énormes besoins que nécessite la mise à niveau de la nation sur le plan local, régional, et sectoriel, il faut penser à d'autres moyens de financement.
A cet effet, la finance participative peut être un outil intéressant. Les opérations du « *Sukuk* », version alternative des « Obligations » développées dans le cadre de la finance traditionnelle, largement utilisés par les économies occidentales, pourraient être reproduites au Maroc, pour financer certaines dépenses d'investissement sans aggraver davantage le déficit budgétaire. Ces *Sukuks*, peuvent être proposés pour financer les entreprises publiques ouvertes aux échanges à l'étranger, comme l'ONE, l'OCP, et l'ONCF. D'autant plus, qu'elles pourront compléter les sources de financement des collectivités locales qui prennent, progressivement, à leurs charges des responsabilités vis-à-vis des citoyens, et ce, moyennant ces certificats d'investissement qui ressemblent à des obligations islamiques.

1.7 Atténuer le niveau d'inflation :

Le monde aujourd'hui se plaint de la hausse du niveau général des prix. Au Maroc, la maitrise du taux d'inflation est l'une des préoccupations du gouvernement actuel dans le cadre de la loi de finance 2020, La hausse des prix limiterait davantage le pouvoir d'achat des ménages. Comme cause de ce phénomène, plusieurs analystes accusent, entres autres, le système du taux d'intérêt. Il n'est pas choquant de savoir que la tendance actuelle partout dans les pays

industrialisés est la baisse continue du taux d'intérêt pour limiter les tensions inflationnistes et relancer l'économie et la croissance, en encourageant l'investissement productif. A ce niveau, la finance participative pourrait apporter une alternative.

Le système financier islamique se caractérise par sa capacité à limiter de plus en plus, le niveau de l'inflation. Car il se base sur le financement de l'économie et non pas sur l'économie financière qui caractérise la finance classique, vulnérable aux crises systémiques.

En effet, la nature de l'activité bancaire participative, qui se caractérise par l'interdiction du taux d'intérêt, contribue à l'accroissement du volume des investissements et, à l'accroissement du volume de la capacité productive de la société. Cette situation se traduira par l'accroissement des biens et services, et donc, la diminution de l'écart entre l'offre de ces biens et services et leur demande, ce qui permettra, à son tour, la réalisation d'un équilibre du niveau général des prix, car la finance islamique permet un rapprochement significatif entre les deux sphères monétaire et réel, en éliminant le taux d'intérêt.

Par ailleurs, l'absence d'octroi de crédits monétaires et l'existence d'une relation directe entre la rémunération versée aux dépôts et le profit réellement dégagé des investissements financés par ces dépôts, ne permet pas le gonflement de la masse monétaire en circulation à l'échèle national.

En outre, la banque participative ne recourt pas massivement à la création monétaire considérée parmi les causes principales de l'inflation dans les économies fondées sur l'intérêt, car la création de monnaie n'est pas liée à l'investissement productif, aussi bien, au niveau des banques centrales, qu'au niveau des banques commerciales.

Donc, la finance islamique permet de souder la liaison entre les deux sphères réelles et monétaires, en neutralisant le taux d'intérêt qui contribue au déséquilibre entre les deux sphères, et à l'inflation.

2. Les apports potentiels de la finance participative sur le plan social :

La question sociale constitue, l'une des principales actualités au Maroc. Les autorités nationales sont convaincues qu'on ne peut arriver à une économie performante sans cohésion sociale. C'est pour cette raison que la lutte contre la pauvreté et la protection des droits sociaux des populations vulnérables, constituent deux priorités gouvernementales.

A ce niveau, la finance participative, qui est une finance éthique et morale, pourrait constituer une bonne voie pour relancer les stratégies nationales, puisqu'elle place l'être humain au

centre du processus de toute activité économique, et de toute transaction commerciale ou financière.

En effet, partant du fait qu'elle respecte aussi la philosophie d'investissement socialement responsable, c'est-à-dire permettant de trouver un équilibre entre éthique, environnement et économie (François Guéranger, « Finance islamique, une illustration de la finance éthique », Dunod, Paris, 2009). La finance participative, constitue un outil de développement social, équitable, et solidaire. Encourager et développer cette branche de finance, devraient avoir un impact positif sur le développement social du Maroc, en plus de la limitation des disparités entre les différentes catégories sociales.

2.1 Outil de lutte contre le chômage :

Entre le premier trimestre de 2018 et celui de 2019, le Royaume a créé 15.000 postes nets, portant le taux de chômage à 10 % contre 10,5 % au premier trimestre 2018, selon des chiffres publiés lundi 06 mai 2019 par le Haut-commissariat au plan (HCP).

Malgré cette légère amélioration du niveau de l'emploi, on compte encore des dizaines de milliers des marocains au chômage, leur trouver un débouché professionnel est un défi pour maintenir la paix sociale, et la stabilité politique. Faire du secteur privé un moteur de croissance, et de création d'emploi, est une stratégie qui nécessite l'implication positive et considérable du secteur financier à travers le développement et le renforcement du rôle de l'industrie financière nationale, notamment l'offre « *Charia compliant* », qui est devenue ainsi une nécessité, et un complément de la finance traditionnel, et non pas un substitut.

Dans ce cadre, et grâce aux avantages cités auparavant, tels que : la promotion de l'investissement, la mobilisation de l'épargne…et grâce aussi à ses modes de financement pratiqués, axés sur l'association entre le capital et le travail, qui permet à ceux qui sont compétents, de créer des projets en ayant le financement adéquat, l'arrivé des institutions de financements alternatifs au Maroc, va contribuer certainement à la diminution du taux de chômage.

En fait, la création, et le financement de plusieurs entreprises va offrir de nouvelles opportunités de travail pour les jeunes dans le but de résorber une bonne partie du chômage des diplômés.

2.2 Outil de lutte contre la pauvreté :

D'après des statistiques récentes, Près de 9 millions des Marocains pauvres ou menacés de pauvreté, et la croissance économique du Maroc n'a pas dépassé 2,7% en 2019 (Banque Mondiale, 2019). Dans ce cadre, la pauvreté et les inégalités sociales caractérisent toujours le paysage social du pays, le niveau de vulnérabilité reste élevé, et des centaines de milliers de nos compatriotes vivent encore sous le seuil de pauvreté, malgré les réalisations significatives obtenues à ce niveau, grâce notamment à l'initiative nationale de développement humain, initiée par Sa Majesté dès l'année 2005, et qui comporte trois phases.

Connues pour leurs contributions à la réduction de la pauvreté, les institutions financières alternatives constituent une bonne carte à jouer à notre niveau également. En effet, la micro-finance islamique, et la finance participative en général, sont comptées parmi les meilleurs instruments et outils, non seulement de diminution, mais d'éradication de la pauvreté. Plusieurs pays ont tenté l'expérience réussie, et la pratique a bien marché, notamment au Thaïlande.

La micro finance participative permet de soutenir les initiatives individuelles marginalisées par le système bancaire conventionnel, à travers plusieurs outils comme la *Zakat* (l'aumône obligatoire), la *Sadaqa* (l'aumône volontaire), les *Awqaf*s (dotations perpétuelles), le *Qard hassan* (prêt sans contrepartie financière). Le but n'étant pas seulement d'aider les pauvres, et de les maintenir dans leur situation, mais l'objectif est de les aider à s'auto-promouvoir aussi bien sur le plan économique que sociale.

Dans ce cadre, la mise en place du registre social unique, prévu l'année en cours (2020), peut faciliter l'orientation des activités sociales des banques participatives nouvellement implantées au Maroc, vers des couches sociales défavorisées, en l'occurrence les pauvres et les vulnérables, dans des domaines sociaux prioritaires pour le Maroc, tels que la santé, l'éducation, l'emploi et l'habitat, et ce, en étroite collaboration avec les départements ministériels.

2.3 Outil d'équité, de justice et de solidarité sociale :

La finance participative est une finance éthique, qui a des valeurs morales, elle permet de garantir une distribution plus équitable des profits et une protection sociale à l'entrepreneur, dans le sens où le revenu versé est calculé, non pas en fonction du capital avancé, mais en fonction du résultat, effectivement, dégagé des activités financées.

Elle est donc équitable à partir du moment où, plus les entrepreneurs font des bénéfices, plus les banques font des profits, plus les déposants font des gains, et vice versa. Il s'agit donc, d'un système qui se répercute positivement sur toutes les parties, selon une logique de : Gagnant- Gagnant. Il s'agit donc d'une finance juste qui permet une répartition équilibrée des résultats entre les facteurs du processus de production : Travail et Capital, qui ont coopéré et contribué au développement de la nation et ce, en partageant, aussi bien, les bénéfices effectivement, réalisés, que les pertes, éventuellement, subies.

Elle est solidaire, dans la mesure où l'entrepreneur qui a fourni tous les efforts nécessaires, mais n'arrive pas à s'en sortir et se trouve en situation de perte, la banque partage les pertes avec lui, et les déposants subissent les pertes avec la banque. Egalement, c'est une finance solidaire du fait qu'elle contribue à la redistribution des revenus, par la mobilisation fondée et structurée des fonds de *Zakat*.

Ces paramètres extra financiers, qui s'inscrivent dans le cadre des principes du développement durable, sont de nature à rendre le climat d'affaire au Maroc plus sain, et plus attractif. Outre ces fonctions citées en haut, les acteurs de la finance participative contribuent à d'autres activités à caractère sociale et culturel, entre autre :

- La promotion des activités scientifiques.
- L'encouragement de la pensée économique participative et l'activité bancaire alternative.
- La publication des ouvrages scientifiques et religieux et leur distribution.
- L'organisation des séminaires et conférences.
- L'aide des étudiants en guise de préparation de leurs études supérieures, moyennant l'octroi des bourses ou des prêts (*Qard Hassan*).
- Les subventions aux associations à caractère social.
- Le financement des activités sociales, culturelles, et de bienfaisance.

Conclusion :

Nous avons essayé, à travers cet article, de citer quelques avantages qui indiquent dans quelle mesure notre pays pourrait tirer profit du développement d'une industrie financière participative et éthique, sur son territoire. C'est une opportunité pour le Maroc, qui cherche un financement accessible et peu risqué pour ses projets structurants, ses PME et même pour une classe moyenne à la recherche du logement ou d'auto-emploi.

L'objectif général de la finance islamique est non seulement l'expulsion de l'intérêt ou de l'usure, mais plus largement la participation au développement, à l'augmentation de la production des biens et services, et à la création de l'emploi.

A partir des expériences des pays occidentaux et de l'Asie dans l'application de la finance participative mise dans leur système financier, on remarque que ces institutions financières peuvent augmenter le PIB du Maroc, et créer de la richesse.

Selon *Umer Chapra,* conseiller à la Banque Islamique de développement (BID), « il ne suffit pas de réformer le système financier, il faut aussi réformer l'être humain et les institutions socio-économiques et politiques », (CHAPRA.U, « L'économie et la finance islamique », 2015). D'où la nécessité de se focaliser sur les problèmes socio-économiques auxquels l'être humain est confronté, et exposer la voie de l'adoption d'une stratégie équilibrée et orientée moralement. Chose qui n'est pas évidente au sein d'un monde qui est généralement éloigné de l'éthique morale des religions révélées. En plus, le financement par la banque participative peut être un avantage concurrentiel substantiel pour les PME au Royaume, vu que ces entreprises manquent souvent, pendant la phase de création, de compétences et de fonds nécessaires pour leur développement.

Dans ce cadre, la banque participative ne peut être qu'un support solide et un pilier incontournable pour la coopération et le partage des responsabilités entre les bailleurs de fonds, la banque, et les PME dans la réalisation des projets d'investissement et d'exploitation.

Ainsi, la banque participative constitue une forme de gestion privée et collective permettant de bénéficier des analyses fructifiées et des examens de faisabilité concernant des projets présentés aux normes sollicitées.

Dans ce sens, les banques participatives au Maroc ont commencé leurs activités dès le deuxième semestre de l'année 2017, avec la réalisation des résultats encourageants, et l'introduction progressive de certains produits participatifs en plus de la *Mourabaha,* tels que la *Moudaraba* à travers les comptes d'investissement, l'assurance islamique *Takaful*, les

Sukuks…. , mais le chemin est encore long, et les banques participatives implantées au Maroc doivent introduire d'autres produits pour attirer plus de clients et de liquidités, avec le développement progressif de la volonté politique pour accorder à ces banques la place méritée au niveau du système financier marocain, et satisfaire une grande partie de la population marocaine ambitieuse pour cette finance éthique, qui constitue une opportunité à ne pas rater pour notre Royaume déjà en retard à ce niveau par rapport à d'autres pays de la région MENA.

Quant aux règles de la bonne concurrence, la loi bancaire 103.12, publiée en 2015, prévoit des passerelles entre les autorités de la concurrence et Bank Al Maghreb, au cas où ces autorités seraient appelées en matière de concentration de litiges concernant, de façon directe ou indirecte, un établissement de crédit ou organisme assimilé, elle devrait avoir, au préalable l'avis du BAM, qui maintient son pouvoir, et sa supervision du système bancaire Marocain.

Reste enfin à s'interroger sur le degré d'implication des autorités de tutelle au Maroc, pour encourager la concurrence loyale entre les deux types de financement participatif et conventionnel, et laisser le libre choix au client conformément à ses convictions personnelles et idéologiques, et en harmonie avec la libéralisation progressive du secteur bancaire marocain, afin de ne pas rater l'opportunité d'accueillir et de développer cette finance à fort potentiel économique et social, pour un pays en plein débat à propos d'un nouveau modèle de développement national.

BIBLIOGRAPHIE :

- Abdelbari, E.K. « Ethique et performance : le cas des indices boursiers et des fonds d'investissement en finance islamique », thèse en co-tutelle pour l'obtention du titre de Docteur en Sciences de Gestion, soutenue le 28 Novembre 2012.
- Abderrahmane, L. « Economie et finance en islam », Edition Al Madariss, 2015.
- Abdul, H.C. « Islam et économie, réflexion sur les principes fondamentaux de l'économie islamique », édition Al Bouraq, 2000.
- Aldo, L. « Finance islamique », Edition la croisée des chemins, 2015.
- Aldo, L. « Finance islamique, opérations financières autorisées et prohibées, vers une finance humaniste », édition lextenso, 2012.
- Charles, S.P. et Thierry, R. « La finance islamique et la crise de l'économie contemporaine », Observatoire d'études géopolitiques, Edition Karthala 2012.
- Dhafer, S. « La finance islamique : le fonctionnement d'une finance libre d'intérêt », RB édition, 2011.
- Dhafer, S. « La finance islamique, à l'heure de la mondialisation », 2eme édition RB, 2011.
- François, G. « Finance islamique, une illustration de la finance éthique », Edition Dunod 2009.
- Geneviève, C.B. « La finance islamique », 2eme édition RB, 2012.
- Geneviève, C.B. « La finance islamique », Edition 2009.
- Hicham, W. « Contraintes et perspectives du système bancaire marocain face à la mondialisation », Thèse pour l'obtention du doctorat en sciences économiques, année 2013.
- Michel, R. « La finance Islamique », Edition 2008.
- Mohamed, H. « les produits financiers islamiques, dits alternatifs au Maroc, Diagnostic et perspectives », Mémoire pour l'obtention du master, Octobre 2012.
- Pascal, G et Dhafer, S. « La finance durable, une nouvelle finance pour le 21 siècle ? », RB édition, 2011.
- Youssef, E. H. « Finance islamique : fondements, mécanismes et apports », Edition Bouregreg 2011.